

2017

# PROGRAMME DE FORMATION

POUR LES  
**ASSOCIATIONS**  
EN  
**POLITIQUE DE LA VILLE**  
EN  
**ESSONNE**

# LA COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

**P**OUR SE FAIRE entendre par leurs multiples interlocuteurs (financeurs, bénéficiaires, partenaires, etc.), les associations ne peuvent se passer d'une stratégie de communication élaborée en fonction du message à délivrer et des publics accueillis.

Ce stage de formation permettra aux acteurs associatifs de prioriser les informations et les modes de transmission des messages afin de s'assurer une meilleure visibilité et une reconnaissance accrue tant de la part des institutions que des bénéficiaires.

## AXES DE TRAVAIL

### Définir une stratégie de communication

- Faire connaître son association : informer, mobiliser et relayer
- Élaborer collectivement une parole associative
- Faire de chaque membre (salarié-e, bénévole, bénéficiaire) un-e ambassadeur-drice de l'association
- Faire l'état des lieux des ressources et outils à disposition des associations

### La communication orale

- Communiquer oralement, à l'intérieur et à l'extérieur de l'association
- Prendre la parole dans différents contextes : réunion interne, réunion publique, rendez-vous avec des financeurs ou des partenaires
- Communiquer à l'attention des médias

### La communication écrite

- Communiquer par écrit, à l'intérieur et à l'extérieur de l'association
- Maîtriser le processus de production des écrits
- Faire des réseaux sociaux de véritables atouts pour la communication de son association
- Adapter ses écrits en fonction des destinataires



## OBJECTIFS

- Définir une stratégie de communication
- Porter une parole adaptée aux contextes de communication
- Maîtriser les processus de communication orale et écrite

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Échanges d'expériences et de points de vue entre les participant-e-s
- Mises en situation à partir de cas pratiques

## INTERVENANTE

- **Caroline SENEZ**  
Consultante

## PUBLICS CONCERNÉS

- **Les associations en politique de la Ville de l'Essonne :** dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-trice-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) de l'Essonne

### DURÉE

**2 journées  
de 9h30 à 16h30**  
(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

### DATES

**Mercredi 3 et jeudi  
4 mai 2017**

### LIEU

**RESIDHOME  
PARIS ÉVRY**  
1 rue Ambroise Croizat  
91000 ÉVRY

**INSCRIPTION GRATUITE  
et OBLIGATOIRE**

Remplir la fiche de la page 17